

Note générale pour la présentation des résultats de la 8^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté

(Ce qui suit est une note générale qui peut être utilisée par les personnes à qui une présentation des résultats de la 8^{ème} Rencontre européenne est demandée. Bien évidemment, il ne s'agit que d'une base et les délégués à la 8^{ème} Rencontre à qui on demandera de prendre la parole utiliseront certaines parties qu'ils jugent plus appropriées et ajouteront des éléments issus de leur expérience personnelle lors de la 8^{ème} Rencontre. L'expérience vécue apportera plus de concret à toute présentation de la 8^{ème} Rencontre. La note s'efforce d'être fidèle aux discussions de la 8^{ème} rencontre mais elle inclut cependant la majeure partie de la terminologie européenne à propos des points auxquels il a été fait référence lors de la 8^{ème} Rencontre mais pour lesquels les délégués n'ont probablement pas d'information complète. En insérant cette terminologie européenne vise à aider les délégués dans le lien qu'ils établiront entre leurs messages et les développements au niveau européen et ainsi d'assurer que les messages clés de la Rencontre aient plus de chance d'être suivis au travers des développements européens pertinents. Il est souhaitable que les délégués soulignent les aspects qu'ils estiment les plus importants à partir de cette note plutôt que de l'utiliser telle quelle.)

Contexte

La Présidence tchèque de l'UE avec le soutien de la Commission européenne, du Gouvernement belge et d'EAPN (European Anti Poverty Network) a organisé la 8^{ème} Rencontre européenne des Personnes en situation de pauvreté les 15 et 16 mai 2009 à Bruxelles.

132 délégués issus de 28 pays ainsi que 77 invités venant de Ministères nationaux, d'institutions européennes, d'ONG, d'universités et du monde syndical auxquels s'ajoutent environ 60 journalistes ont pris part à cette Rencontre. Le titre en était « Ce dont nous avons besoins là où nous vivons » et ciblait plus spécifiquement les thèmes du logement, de l'inclusion financière et des services de base.

Message général

Les délégués à la 8^{ème} Rencontre ont affirmé qu'ils voulaient plus d'Europe, mais seulement si c'était une Europe plus sociale, proche des citoyens, ayant recours au dialogue dans la construction de nouveaux projets de société. Les délégués ont insisté pour que les actions entreprises au niveau européen dans la ligne des recommandations des Rencontres européennes soient plus visibles. Ils ont également soulevé qu'il était particulièrement pénible de constater que la lutte contre la pauvreté restait une priorité européenne. Ils ont relevé que, dans bien des cas, l'impact et les réactions à la crise économique faisaient peser une pression insupportable sur ceux qui ploient déjà sous le fardeau de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Logement

Les délégués ont demandé que l'Union européenne soient plus active afin d'aboutir à ce que toute personne ait accès à un logement à des prix abordables. Ils se sont réjouis qu'apprendre que le Conseil EPSCO Council a institué l'année 2009 comme celle "du sans abrisisme et de l'exclusion du logement" en tant que thème central à la Méthode Ouverte de Coordination de la Protection et de l'Inclusion sociales. Ils ont exprimé l'espoir que cette mise en lumière suscite dans les Etats Membres des moments centrés sur la pénurie de logements et la carence en logement à prix abordable qui ouvre grande la voie à la croissance du sans abrisisme. Ceci doit être combiné à des mesures concrètes et urgentes vis-à-vis du sans abrisisme et des conditions de logement lamentables proposes aux personnes

à faibles ressources. Ils espèrent que le centrage sur ce thème conduira à des propositions politiques et à des actions combattant ces réalités.

Les délégués "ne peuvent plus attendre" alors que la situation est déjà une situation d'urgence. Au titre de mesures urgentes en matière de logement, ils proposent des **actions immédiates** telles que la réquisition des logements inoccupés et la contrainte faite aux propriétaires de louer leurs biens. Ils soulignent le scandale des **logements vides dans les petites municipalités et dans les villages** qui engendrent la désertification de ces lieux. Avec pour conséquence la disparition des services de base et la contrainte d'émigrer vers des zones urbaines où leur arrivée engorge des services déjà surchargés.

Les délégués ont insisté sur le fait que l'accès à un logement décent est particulièrement difficile pour **les migrants et les Roms**; ils se sont dit **profondément choqués par les pratiques en usage dans différents pays visant à éjecter ces communautés** des pauvres lieux qu'elles occupent sans leur fournir d'alternatives viables ou en les regroupant de façon discriminatoire dans des zones éloignées ne bénéficiant que d'un minimum de services.

Face à ces réalités, l'Union européenne se doit de réagir et de garantir le respect des droits fondamentaux dans tous les Etats Membres. L'Union européenne doit également s'assurer que ces actions soutiennent les Etats Membres à accroître leur parc de **logements sociaux** et à utiliser les **Fonds Structurels** pour ce faire.

Services de base

A cet égard, les délégués ont demandé que l'accès à l'énergie soit reconnu en tant que droit fondamental. **L'énergie est un besoin de base** qui réclame une réponse publique et pas privée. C'est seulement de cette façon que des fournitures continues et à des prix abordables peuvent être garanties à tous. Les délégués ont accueilli favorablement la reconnaissance de la Pauvreté énergétique dans le nouveau package Energie et la demande d'établir des Plans d'Action nationaux pour s'attaquer à ce problème. Ils veulent savoir comment cela sera réalisé afin de garantir que des mesures effectives combattent les prix de l'énergie, les bas revenus couplés à une fourniture énergétique efficace, et comment les ONG et les personnes en situation de pauvreté seront impliquées dans le processus de suivi.

De même, ils ont confirmé que **l'eau demeure un bien public**. Les délégués veulent vivre dans un environnement durable et proposent que les énergies alternatives soient considérées comme de moyens de produire de l'emploi. **La production d'énergie alternative devrait être reliée aux communautés locales et fournir des emplois pour les personnes vivant dans ces communautés en incorporant des formations ciblées sur les personnes écartées depuis longtemps du marché du travail.** Le recyclage des déchets est également un domaine susceptible de produire de l'emploi qui pourrait être développé avec les communautés locales et les entreprises d'économie sociale.

Des transports publics efficaces à des prix abordables, des services sociaux locaux et de proximité (crèches et petits centres de santé), **l'accès à l'information concernant ses droits, des services sociaux à l'écoute de leurs usagers** sont autant d'éléments qui garantissent que les services rencontrent les besoins. Le problème spécifique de la fermeture des services dans les zones rurales a été souligné.

Les délégués demandent qu'une **évaluation de l'impact de la libéralisation et de la privatisation des services d'intérêts généraux** soit conduite au niveau européen, en incluant aussi les services sociaux; cette évaluation devra porter sur la qualité, l'accessibilité et le coût abordable de ces services. La Charte européenne du Consommateur sur les Droits énergétiques est cruciale mais des étapes

doivent être aménagées pour que les Etats membres la diffusent largement aux niveaux national, régional et local et s'orientent et l'orientent vers un cadre européen contraignant des services d'intérêt général. Ceci est vital si la volonté est de garantir les droits essentiels en tant que contrepoids aux libertés du marché.

Inclusion financière

Pour bon nombre de délégations, l'inclusion financière a été un point central. De trop nombreuses familles tombent dans le **surendettement**. L'absence d'accès à un compte en banque ainsi qu'à des formes légales de crédits à faibles taux d'intérêt aggravent les situations et livrent bon nombre de personnes aux mains de **prêteurs parallèles** qui pratiquent des taux d'intérêt usuraires. Lutter contre ces situations passe par **le droit à un compte bancaire pour tous, par des structures de prêts éthiques (unions de crédit) et par le micro crédit** qui constituent des réponses tout autant que la formation à la gestion de budget.

La revendication majeure des délégués est d'analyser les causes de l'endettement qui sont le plus souvent à mettre en lien avec un revenu insuffisant à couvrir les coûts des biens et services. La solution réside donc dans l'établissement de structures de revenu minimum adéquat et accessible dans tous les Etats Membres, un revenu décent qui permettent aux personnes de vivre dignement et pas uniquement de survivre. A cet égard, une exigence forte a été soulignée : que **l'Union européenne assure le suivi de l'implication contenue dans la Recommandation sur l'Inclusion Active**, y inclus les schémas de revenu minimum. La consultation actuelle sur l'inclusion financière a aussi été accueillie favorablement et les délégués ont pointé que l'Union européenne doit progresser à la fois dans **la reconnaissance des services financiers en tant que services d'intérêt général**, et dans **la garantie du droit à un compte en banque pour un coût abordable ainsi qu'un recours à un crédit à faible taux d'intérêt**, ceci au travers d'un cadre légal commun à l'Union européenne.

Participation

Outre ces revendications, les délégués ont également échangé des informations sur les développements des thèmes abordés dans leurs pays respectifs. Les délégués veulent être les **acteurs de la construction et la mise en place des politiques contre la pauvreté**. Ils proposent de **réduire le fossé entre l'économique et le social** et de mesurer l'impact de toutes les politiques sur l'accès aux droits sociaux.

2010, année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit être une année forte où les personnes en situation de pauvreté seront écoutées et leurs points de vue pris en compte. De réels progrès sont à faire pour que « naître pauvre ne soit plus une condamnation à perpétuité ».